

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant MONTESSORI DIEPPE INC.	Numéro de permis 2013875	Date d'inspection Le 04 septembre 2025	
Nom de l'établissement Montessori Dieppe		Numéro de téléphone (506) 855-1234	
Adresse Unité 3 299 rue Champlain Dieppe NB E1A 1P2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Monica Maltais		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
28(2) L'exploitant d'un établissement agréé procède une fois par mois aux exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie.	28(2)	29 août 2025	04 sept. 2025
Commentaires : L'inspectrice observe la fiche des exercices d'évacuation en cas d'urgence et d'incendie du mois précédent. Celle-ci est complète, deux exercices d'évacuations ont été réalisés durant cette période. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
<p>L'inspectrice est présente sur les lieux pour effectuer une inspection de suivi.</p> <p>Les lacunes sont maintenant conformes.</p> <p>Lors de l'inspection, une discussion a eu lieu avec l'administrateur concernant les jeux extérieurs. La routine quotidienne de l'établissement agréé comprend des jeux à l'extérieur pendant une heure au moins par période de quatre heures lorsque la majorité des enfants qui y sont bénéficiaires de services sont présents.</p> <p>Une autre discussion a porté sur le registre de présence, afin de s'assurer que celui-ci est rempli en temps notamment que l'heure d'arrivée et de départ de chaque enfant soit bien inscrite.</p> <p>Le ratio est respecté tout au long de l'inspection.</p>

original signé par
Monica Maltais

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 04 septembre 2025

Date

original signé par
Gregory Keough

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 04 septembre 2025

Date